

## Prisonniers sous les murs

Gilles Proulx

Volume 2, Number 4, Winter 1987

Divertissements et sports d'antan

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6559ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Proulx, G. (1987). Prisonniers sous les murs. *Cap-aux-Diamants*, 2(4), 47–47.

## PRISONNIERS SOUS LES MURS

La récente découverte d'une vingtaine de squelettes humains, au cours des travaux de restauration et d'archéologie conduits par Parcs Canada sur les fortifications de Québec, soulève différentes questions sur l'identité de ces personnes, les causes de leur décès et la localisation assez inhabituelle de leurs dépouilles. L'emplacement exact des corps par rapport aux différentes composantes des remparts permet de situer la date de leur inhumation à la fin du régime français, entre 1745 et 1760. Un document manuscrit intitulé *Journal of a captive*, déposé sous forme de microfilm aux Archives Nationales du Québec, suggère aussi quelques éléments de réponse et constitue, à notre avis, l'explication la plus plausible.

### Révélation d'un journal intime

Ce texte historique est le journal personnel d'un anglais emprisonné à Québec avec quelques 300 autres compatriotes anglais et américains, de septembre 1746 à l'été de 1747. Victimes de la guerre de succession d'Autriche, ces prisonniers sont capturés sur les bancs de Terre-Neuve et au large de la Nouvelle-Ecosse par des voiliers français ou au cours de raids menés conjointement par des Canadiens et des alliés amérindiens contre des établissements frontaliers américains. Ce sont des soldats, des marins, mais aussi de simples colons avec femmes et enfants. Ils doivent servir de monnaie d'échange dans les conflits opposant la France et l'Angleterre. Environ 175 sont rapatriés à Boston au début d'août 1747, et 80 autres quittent Québec pour Louisbourg deux semaines plus tard. Pendant leur séjour à Québec les prisonniers sont enfermés dans les casernes de la Redoute Royale, rue Saint-Stanislas. Un incendie, au début de mai 1747, amène leur relocalisation temporaire sous trois tentes, à proximité des murs de Québec.

L'auteur du journal mentionne quelques 70 décès survenus parmi les prisonniers entre novembre 1746 et août 1747. Ce nombre inclut cinq femmes et sept enfants. Protestants en majorité, ces défunts ne pouvaient bénéficier d'un enterrement dans les cimetières catholiques de Québec. L'historien Pierre-Georges Roy a déjà évoqué le sort de quelques matelots français protestants décédés à l'Hôtel-Dieu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et inhumés « sans honneur et avec horreur » dans les terrains près des caser-

nes Dauphines. Seuls les prisonniers de confession catholique, note l'auteur de notre journal, tel Guyant Brubbon, un charpentier de navire, reçoivent une sépulture décente. De fait les registres de sépulture de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital Général et de la paroisse Notre-Dame de Québec, qui contiennent les noms de toutes les personnes inhumées dans leurs cimetières, signalent uniquement les sépultures de six adultes prisonniers aux casernes et de quelques enfants anglais, sans doute baptisés sans le consentement des parents. Un seul protestant, le capitaine Robert David Roberts, eut droit au privilège d'un cercueil. Que sont donc devenus les autres défunts inscrits au journal?

### Un cimetière improvisé

La mise en chantier en 1745 de l'enceinte à l'ouest de Québec, constituée principalement d'un rempart de terre, offrait à cause de sa proximité un terrain tout indiqué et accessible. À l'exception des suicidés et des criminels exécutés par la justice, tous les catholiques décédés avaient droit à une inhumation en terre bénite. L'occasion était belle, avec ce vaste chantier de construction en cours, de s'en servir à cette fin.

Les décès, qui s'échelonnèrent tout au long de l'hiver, obligèrent nécessairement les autorités à abriter les cadavres, une trentaine au total, dans un bâtiment quelconque en attendant que le dégel permette de les enterrer de façon permanente. Cette situation explique vraisemblablement l'importante concentration de squelettes exhumés par les archéologues entre deux contreforts à l'arrière de l'escarpe de maçonnerie. Le journal mentionne en outre qu'au lendemain de l'incendie des casernes le 8 mai 1747, des travailleurs québécois creusent des tranchées entre des contreforts pour ériger des latrines destinées aux prisonniers réinstallés sous des tentes près des murs. L'opération permit peut-être également d'inhumer tous les morts de l'hiver dans un secteur attenant. Les autres détenus décédés par la suite furent sans doute enterrés le jour même de leur mort dans des fosses probablement séparées. Ces quelques soixante décès de prisonniers protestants s'ajoutent à ceux des 2 000 catholiques enterrés à Québec entre 1740 et 1750. Le taux relativement élevé de mortalité chez les prisonniers de la Redoute royale soulève quelques interrogations sur les causes de tous ces décès et les liens possibles entre ces morts et leurs conditions de détention.



Un des quelques 25 squelettes exhumés par les archéologues sous les murs de Québec à l'été 1986. **Environnement Canada Parcs.**

L'auteur du journal attribue à la mauvaise qualité de l'eau et à la rareté des provisions les fièvres malignes qui affectent plusieurs prisonniers et entraînent vraisemblablement un certain nombre de décès. D'autres maladies sont également soulignées. Un prisonnier est emporté par une maladie pulmonaire tandis qu'un autre décède apparemment des suites de blessures infligées par deux co-détenus. Le scorbut et la gale sont aussi détectés. À la suite du décès de quatre individus souffrant de la gale, le mémorialiste n'est pas tendre à l'égard du chirurgien canadien Briault qui, au lieu de frictions aux sulfures, avait administré des potions aux malades.

### Les maigres pitances

La ration quotidienne des prisonniers qui consiste tout d'abord en une livre de pain et trois quarts de livre de boeuf, est réduite. Les autorités ajoutent bien trois quarts de livre de poisson par période de trois jours et une barrique de bière par groupe de 35 personnes tous les mardis, mais les détenus se plaignent régulièrement de la quantité et de la qualité des approvisionnements. Nous n'avons presque rien à manger récrimine l'auteur à l'approche des fêtes de Noël de 1746 et il questionne la charité chrétienne des Québécois en cette période de l'année. « *Here is living for you, I wonder they dont get a fasting almanach printed on purpose for us.* » Préoccupés par la guerre, obligés au service dans la milice, les Canadiens négligent la production agricole. Les combats sur l'Atlantique ralentissent et gênent considérablement l'envoi de fournitures de la métropole française à sa colonie canadienne. La situation n'est donc pas facile pour les Québécois eux-mêmes. L'approvisionnement en eau potable pose également de sérieux problèmes et, pendant l'hiver, les prisonniers doivent faire fondre la neige pour avoir de l'eau.

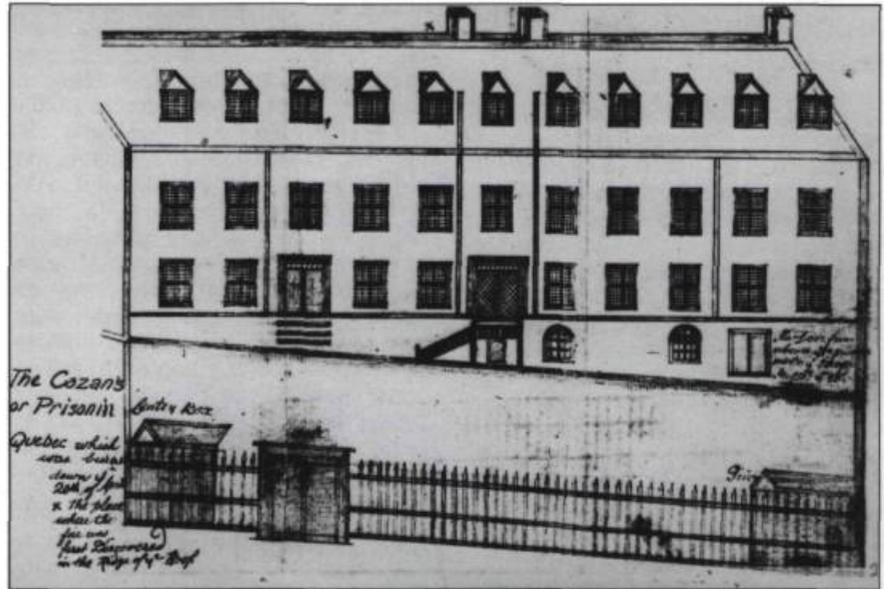
## Les navires et leurs maux

Les fièvres malignes, que l'auteur compare à celles qui ont ravagé la flotte du duc d'Anville au printemps de 1746 sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse et qu'il qualifie d'aussi contagieuses que la petite vérole, sont sans doute les grandes responsables de la mortalité chez les prisonniers. S'agit-il du typhus? Peut-être! La présence de poux, parasites porteurs généralement de cette infection, qui sont légion sur les voiliers, le suggère fortement. L'auteur du journal relate qu'après sa capture à bord de l'*Adventure* il avait vécu quelques semaines à Chedabouctou (Halifax) avant de s'embarquer, sur un bateau, à la Baie Verte à destination de Québec. Le caractère contagieux des maladies amène l'aménagement d'une infirmerie à un quart de mille à l'extérieur de la ville vers la mi-janvier 1747 pour y isoler une trentaine de malades. Cette mesure avec le chaulage consécutif de toutes les chambres des casernes, permettent de contrôler la maladie. Les fièvres recommencent à la fin de mai avec la reprise de la navigation fluviale et l'arrivée de nouveaux prisonniers.

Les maladies ne semblent pas faire tellement de ravages dans la population québécoise. Les quelques Québécois victimes apparemment des mêmes maladies, semblent surtout des personnes régulièrement en contact avec les détenus. Le père Chavelèze, supérieur des Récollets et aumônier auprès des prisonniers catholiques décède le 16 janvier 1747. Une des filles du geôlier des casernes, le sergent Joseph Perrau dit Lorrain, était morte quelques jours auparavant. Le cortège de 200 personnes qui accompagne Josette Perrau, âgée de 16 ans, à son dernier repos ne témoigne pas de la panique qui aurait pu s'emparer de la population menacée d'épidémie.

### Des conditions difficiles

Les autres conditions de détention ne sont pas non plus très faciles. Les casernes de la Redoute Royale logent dans un édifice de deux étages, avec cave et grenier, mesurant 150 pieds de long et 18 pieds de large. On y trouve des salles de 34 par 18 pieds qui contiennent jusqu'à 42 personnes, soit une moyenne de 14 pieds carrés par individu. Par comparaison le soldat qui n'est pas un privilégié de la société, caserné à Louisbourg et plus tard à Québec, dispose d'une superficie habitable de 20 pieds carrés. Le surpeuplement et la cohabitation de femmes, d'enfants et d'un nombre nettement plus élevé d'hommes, crée



Dessin représentant les casernes de la Redoute Royale, rue Saint-Stanislas, utilisées comme prison de 1745 à 1747. Library of Congress, Washington, D.C.

sans doute une promiscuité gênante. Cette situation offre peut-être l'anonymat à quelques prisonnières vivant de la prostitution mais elle scandalise également plusieurs détenus.

Les prisonniers, qui peuvent circuler dans la cour de la prison deux fois par jour pour une durée de six heures, voient leur sortie restreinte à deux heures. Ils leur est interdit de parler aux Québécois. Gratis Vanderwerich, un détenu de 68 ans qui a connu les prisons de Québec pendant la guerre de succession d'Espagne, est écroué au cachot pendant sept jours pour avoir demandé un peu de tabac à un passant. Malgré des attitudes répressives, les gardiens ne réussissent pas à briser la fierté de leurs prisonniers. C'est sans doute avec un peu d'arrogance que ces derniers soulignent, en juin 1747, le deuxième anniversaire de la prise de Louisbourg en arborant une cocarde faite d'une pousse d'épinette.

Tout n'est pas cependant interdit à ces prisonniers de guerre. Les officiers de marine, une douzaine de détenus environ, jouissent d'un traitement de faveur avec appartement privé dans les casernes, rations supplémentaires, et plus tard un logement dans une maison, alors que les autres détenus couchent sous des tentes. Le soutien du Révérend John Norton, prisonnier et ancien chapelain au Fort Massachusetts, les services même empreints de prosélytisme des Récollets et de Chavelèze contribuent à réduire les tensions. Les leçons de mathématiques dispensées par notre auteur aux officiers brisent aussi la monotonie de l'emprisonnement.

### Divertissements et loisirs

Les autres détenus préfèrent les jeux de cartes que les autorités distribuent assez généreusement. Le courrier est remis aux prisonniers et les visites sont permises. Des enfants, confiés à des familles canadiennes, peuvent ainsi visiter leurs parents en prison. Même si certains choquent parfois leurs pères et mères en utilisant devant eux un français nouvellement appris, les enfants adoucissent sans doute par leur présence les rigueurs de la captivité. Deux ou trois mariages entre prisonniers, suivis de petites célébrations avec danses «à la mode de France» parviennent à égayer l'attente d'un échange qui les ramènerait dans leurs foyers. Et 15 août 1747, le *Vierge de Grâce*, voilier commandé par le capitaine Larréguy, voguait vers Boston.

### Un constat attendu

L'examen en laboratoire des ossements découverts et l'analyse d'autres artefacts confirmeront peut-être la justesse de notre hypothèse sur leur identité. Cette découverte archéologique et la lecture du journal de ce prisonnier anglais permettent cependant de jeter un regard sans doute inquisiteur sur certaines coutumes de nos ancêtres telles que le traitement de prisonniers ou le respect des morts. Ils lèvent également un coin de voile sur un épisode plutôt obscur de notre histoire et font surtout sortir de l'anonymat des gens ordinaires en évoquant certaines de leurs expériences. Les murs de Québec n'ont probablement pas fini de nous révéler leurs secrets.

Gilles Proulx